

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

6 crédits	30.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Cesoni Maria Luisa ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	La participation à ce cours demande une formation de base en criminologie et en droit pénal. <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	La définition de la politique criminelle en tant que méthode de lutte contre les phénomènes criminels sera interrogée dans son rapport avec les notions de politique publique et de politique pénale ; les champs d'action respectifs de ces modes d'intervention publique seront examinés. La manière dans laquelle le concept de politique criminelle s'est construit, en correspondance avec l'évolution plus générale des modes d'intervention de l'Etat, sera analysée en référence à la littérature scientifique contemporaine et sur la base de documents politiques choisis. Des exemples concrets de politiques criminelles seront étudiés. Ils donneront l'occasion, d'une part, de mettre en évidence les notions plus spécifiques mobilisées dans le domaine des politiques criminelles (prévention, efficacité, expertise, criminalistique), ainsi que les usages du savoir scientifique dans la définition et la mise en oeuvre de ce champ. D'autre part, ils permettront développer une réflexion sur les méthodologies employées et sur celles disponibles, et de poser la question du rôle du chercheur et de l'expert dans les processus d'évaluation des politiques criminelles.
Acquis d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les principaux outils conceptuels permettant d'analyser la conception et la mise en oeuvre des politiques criminelles - Comprendre la manière dans laquelle les politiques criminelles sont construites et évoluent - Comprendre le rôle joué par le savoir scientifique à la fois dans la conception des politiques criminelles et dans leur mise en oeuvre - Connaître les principaux outils méthodologiques pertinents pour la recherche et l'évaluation dans ce domaine - Se familiariser avec des exemples concrets de recherches menées dans le domaine étudié <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'évaluation sera effectuée de manière continue, sur la base du travail individuel et collectif fourni par les étudiants.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Durant le cours, les étudiants seront amenés (individuellement ou en petits groupes) à apporter leur contribution à l'analyse théorique, à l'analyse d'exemples de politiques criminelles spécifiques et à envisager des hypothèses de recherche dans des domaines non explorés. Certaines séances du cours seront dispensées sous forme de cours ex cathedra. Les séances relatives aux recherches effectuées seront interactives et enrichies, le cas échéant, de l'apport d'intervenants extérieurs. Les étudiants seront amenés à animer certaines séances par la présentation de leurs réflexions.
Contenu	Sur la base d'une analyse théorique des différentes acceptions des termes "politique criminelle", le cours vise à analyser d'abord certains modèles théoriques de politique criminelle élaborés, entre autres, en France par Mireille Delmas-Marty et en Italie par Luigi Ferrajoli. Il s'agira, ensuite, d'étudier des dispositifs et des pratiques spécifiques de lutte contre le crime. A cette fin, on mobilisera des recherches réalisées dans certains pays européens, dont certaines sous la direction de l'enseignant, ou portant sur la politique européenne ou internationale. Une telle analyse permettra de développer la connaissance des outils de recherche utilisés afin d'appréhender ou de fonder la politique criminelle.

Autres infos	Le plan du cours sera établi en collaboration avec les étudiants. Des éléments bibliographiques seront proposés aux étudiants, comprenant éventuellement des textes dont la lecture sera obligatoire.
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	6	LCRIM2101 ET LCRIM2105 ET LCRIM2106 ET LCRIM2109 ET LCRIM2110	